# USEP 91

# L’escalade sur bloc en toute sécurité

# *A savoir*

**Taux d’encadrement obligatoire** (réf : circulaire n° 2017-116 parue au BO n°34 du 06 octobre 2017)

En maternelle : jusqu’à 12 élèves, 2 adultes dont le maître de la classe

 au delà de 12 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 6 élèves

En élémentaire : jusqu’à 24 élèves, 2 adultes dont le maître de la classe,

 au delà de 24 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 12 élèves.

**Taux d’encadrement recommandé**

En maternelle : pour les petites sections, nous vous recommandons, dans la mesure du possible, de faire encadrer chaque groupe de 6 enfants par 2 adultes (un adulte pour la montée et un autre pour la descente) !

En élémentaire : nous vous recommandons d’appliquer le taux d’encadrement exigé pour la maternelle. Ceci nous permet de faire grimper les élèves en groupes restreints (6 élèves max. par adulte), ce qui réduit le temps d’attente et permet ainsi un travail de qualité.

Dans tous les cas : il serait souhaitable que l’enseignant de la classe n’ait pas la responsabilité d’un groupe afin de pouvoir circuler de groupe en groupe.

**Qualification des accompagnateurs :** **intervenants bénévoles**

En vertu des dispositions des articles L. 312-3 et D. 312-1-1 et suivants du code de l'éducation, les intervenants extérieurs à l'école primaire sollicités dans le cadre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive sont soumis à agrément.

Aucune spécialisation particulière ni diplôme n’est exigible. Ils pourront obtenir leur agrément pour *« … encadrer toutes les activités physiques et sportives, sous réserve d’une vérification de qualification, sous la responsabilité de l’Inspecteur d’Académie, résultant de la participation à un stage spécifique et/ou à des journées d’information »*

Ainsi une réunion de préparation permettant d’informer les accompagnateurs bénévoles sur l'organisation de la rencontre sera conduite par le directeur ou l'enseignant.

*Les formulaires « demande collective d'agrément pour intervenant bénévole » et « demande expresse d’agrément » seront adressés à l'Inspection au moins 15 jours avant la rencontre*.

# *A faire*

#### Avant la sortie

- Prévoir des parents pour gérer les groupes, tenir la réunion d'information et adresser les formulaires « Demande d'agrément pour intervenants bénévoles en EPS » à l'Inspection. (cf. paragraphe ci-dessus).

L'enseignant reste responsable de sa classe mais délègue cette responsabilité au parent en charge du groupe...

- Demander une autorisation parentale puisque la rencontre inclut la pose méridienne, hors temps scolaire.

- S'assurer que tous les enfants sont licenciés, et donc couverts par l’assurance APAC.

* Effectuer une reconnaissance du site, si vous n’avez pas assisté à la réunion de présentation et si vous ne le connaissez pas.
* Informer les élèves du déroulement de la sortie et leur expliquer les consignes de sécurité inhérentes à l'activité (cf. fiche suivante).
* Leur demander de se vêtir de vêtements usagés et peu fragiles dont un pantalon protégeant les genoux (qui servent parfois lors des sorties de blocs → pas de short) et de chaussures maintenant bien le pied (type baskets ou chaussures légères de randonnée ; éviter les semelles lisses).

**Lors de la sortie**

* Prévoir une logistique de secours (pharmacie, portable, etc.) et la boisson (eau de préférence) par groupe.
* Se munir des fiches élèves et du formulaire d'agrément des intervenants bénévoles en EPS dûment remplis et signés par l’Inspecteur de la circonscription.
* Déterminer un lieu de rassemblement où déposer ses affaires. Préciser l’heure de fin d’activité avant que les groupes ne se dispersent. Prévoir également un signal sonore de regroupement immédiat (en cas d’urgence).
* A la suite du temps d'information donné aux parents (cf. paragraphe « intervenants bénévoles), l’organisatrice répartira les groupes le long du circuit à quelques numéros d’écart. Chaque groupe commencera ainsi par un numéro différent, ce qui permettra aux enfants d’éviter une trop longue attente.

**Quelques gestes utiles**

- L’escalade nécessitant des semelles de chaussures propres, prévoir pour chaque groupe, un chiffon et/ou un bout de moquette pour s’essuyer les pieds au pied du rocher. Ceci empêche que les premiers salissent les rochers pour les suivants et qu’ultérieurement ils deviennent glissants (le sable est très abrasif).

* Afin de maintenir la propreté du site, il est indispensable d’inviter les enfants à remettre tous leurs déchets dans leur sac-à-dos, ce qui permettra ensuite de faire le tri.

#  Consignes pour les accompagnateurs

Afin que la sortie puisse se dérouler dans les conditions de sécurité les meilleures et que les enfants y soient pleinement actifs, les consignes suivantes doivent être respectées avec rigueur :

* Un seul enfant à la fois sur le rocher : attendre que celui-ci soit redescendu avant de faire monter le suivant. Ne pas faire commencer toujours le même en premier mais établir un tour de rôle.
* Laisser l’espace au pied du rocher libre : l’enfant qui se trouve en difficulté doit pouvoir redescendre (quelquefois très vite) sans encombrement.
* L’enfant grimpe sans aide : l’adulte ne le pousse pas et ne le hisse pas mais effectue une parade active. A la montée, l’adulte se place au pied du rocher, derrière l’enfant, les mains proches du bassin, afin d’éviter les chutes sur le dos. Il s’assure également de ce que la descente se déroule dans de bonnes conditions.
* Veiller à ce que les enfants ne sautent pas à la descente : apprendre la désescalade fait partie du jeu. Laisser néanmoins l’enfant libre de descendre de face ou de dos par rapport au rocher. Si nécessaire, parer comme à la montée.Avant de passer au rocher suivant, attendre que tous les enfants aient grimpé. Si un rocher présente de trop grandes difficultés (3 tentatives infructueuses pour un même enfant sont un bon critère), passer au rocher suivant.
* Chaque groupe d’enfants démarre le circuit à un numéro différent et le continue de préférence en suivant les numéros dans l’ordre. Arrivé à la fin du circuit, le groupe reprend au n° 1 et poursuit par les numéros qu’il n’a pas escaladés au départ.
* Dans le cas où un rocher du circuit serait pris par un autre groupe, aller plus loin quitte à y revenir ultérieurement, afin d’éviter une trop longue attente pour les enfants.

Pour le reste, une grande liberté doit être laissée aux enfants dans la recherche de leurs mouvements. Ils trouvent la plupart du temps par eux-mêmes la solution la meilleure pour monter ou descendre un rocher, si la difficulté de celui-ci est adaptée à leurs possibilités.

Par contre, les encouragements seront d’emblée les bienvenus pour les plus timorés.

Merci beaucoup pour votre aide et bonne « grimpe » à tous.